

t&d

Textes et documents  
sur la Somme

n°80



→ Une histoire de 1 500 ans :

Les abbayes de la Somme du Moyen-Âge à nos jours

Revue du service éducatif  
des archives départementales  
de la Somme



# → Une histoire de 1 500 ans : Les abbayes de la Somme du Moyen-Âge à nos jours

**Xavier Daugy**

Assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques

**Jean-François Grouset**

Professeur au service éducatif des Archives départementales

Avec la collaboration de **Florence Charpentier, Christine David, Elise Franque** et **Aurélien André**.

→ **Archives départementales de la Somme**  
61, rue Saint-Fuscien - 80000 Amiens  
Téléphone : 03 60 03 49 50  
Télécopie : 03 60 03 49 59  
Courriel : [archives@somme.fr](mailto:archives@somme.fr)

Les documents figurant dans ce T.D.S proviennent des fonds des Archives départementales de la Somme et des Archives diocésaines.

ISSN (...)

© Archives départementales de la Somme, 2009.

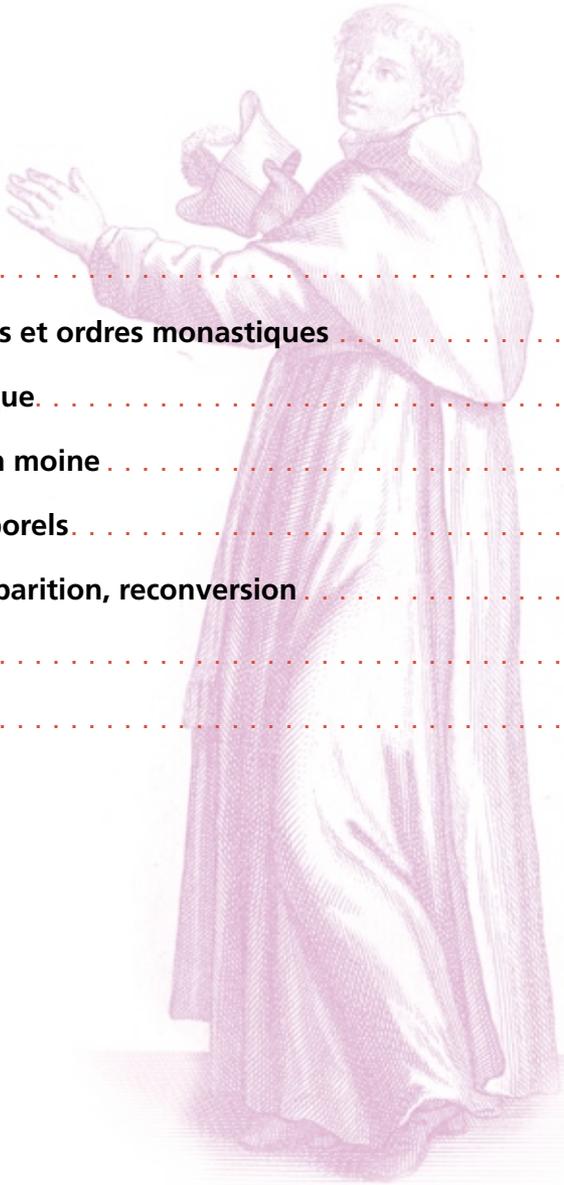
Tous droits de traduction et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. »

(Article L. 122-4 du Code de la propriété intellectuelle. Loi n° 92-597 du 1er juillet 1992). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal. Le Code de la propriété intellectuelle n'autorise, aux termes des alinéas 2° et 3°a de l'article L. 122-5, que « les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective [...] » d'une part, et d'autre part, que « les analyses et courtes citations justifiées par le caractère critique, polémique, pédagogique, scientifique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées ».



# Table des matières



Avant propos . . . . .	3
Installation des abbayes et ordres monastiques . . . . .	5
L'architecture monastique . . . . .	9
La vie quotidienne d'un moine . . . . .	12
Biens spirituels et temporels . . . . .	16
La fin des abbayes : disparition, reconversion . . . . .	19
Glossaire . . . . .	23
Bibliographie . . . . .	26



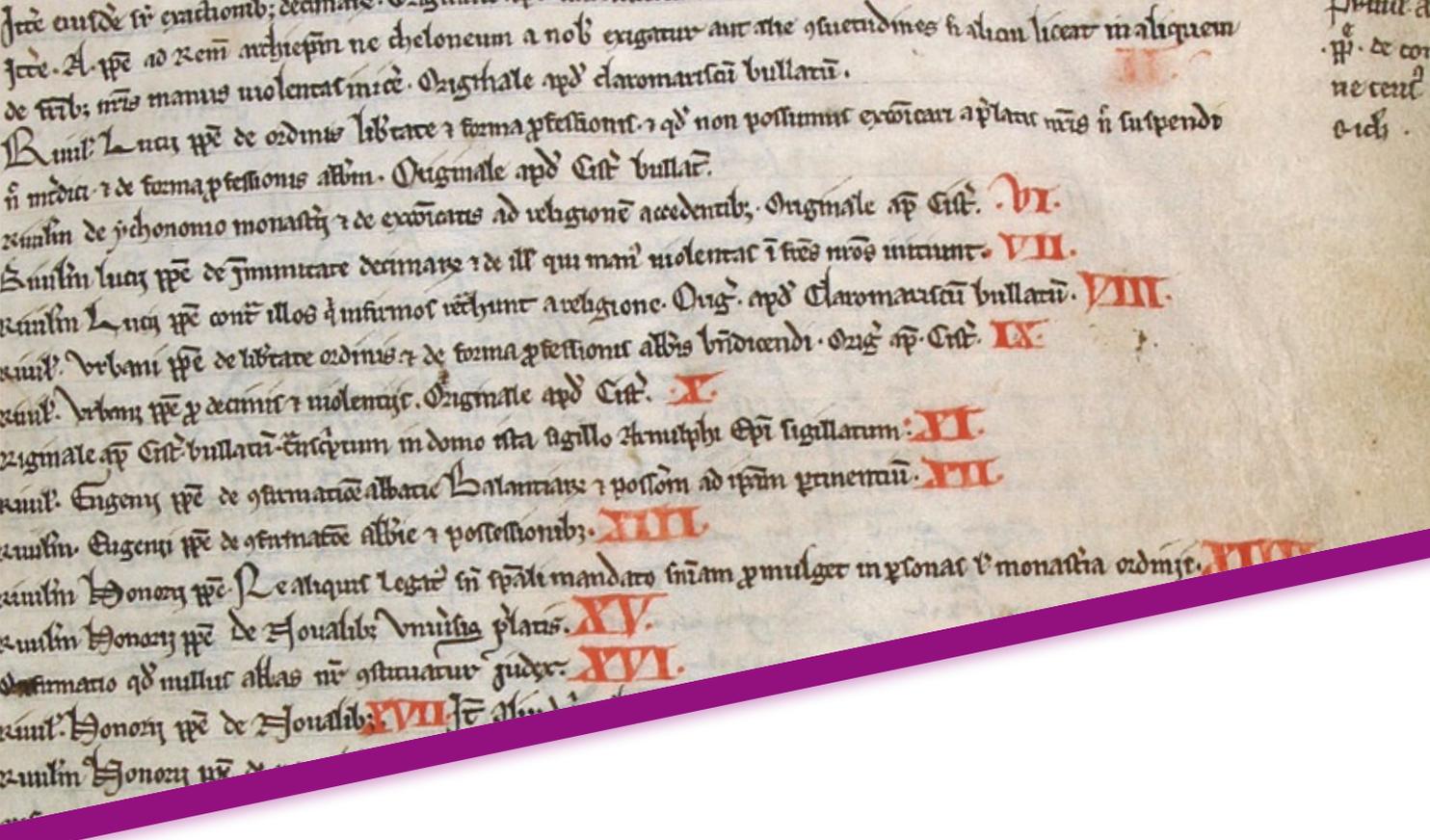
## Avant-propos

« Les abbayes ont participé à la fondation des paysages du département par la création de villages, les défrichements et la mise en culture des terres, et par la construction de magnifiques édifices. Elles ont ainsi joué un rôle économique et social considérable.

Ce TDS se propose de retracer l'installation des abbayes, d'étudier les différents ordres monastiques qui animaient ces grands domaines, d'étudier la vie quotidienne des religieux et d'appréhender le devenir de ces établissements dans la Somme de la Révolution à nos jours.

Une partie des documents présentés a été exposée au Centre culturel départemental de Saint-Riquier du 13 septembre au 16 novembre 2008. »

**Xavier Daugy  
et Jean-François Grouset**



## Installation des abbayes et ordres monastiques

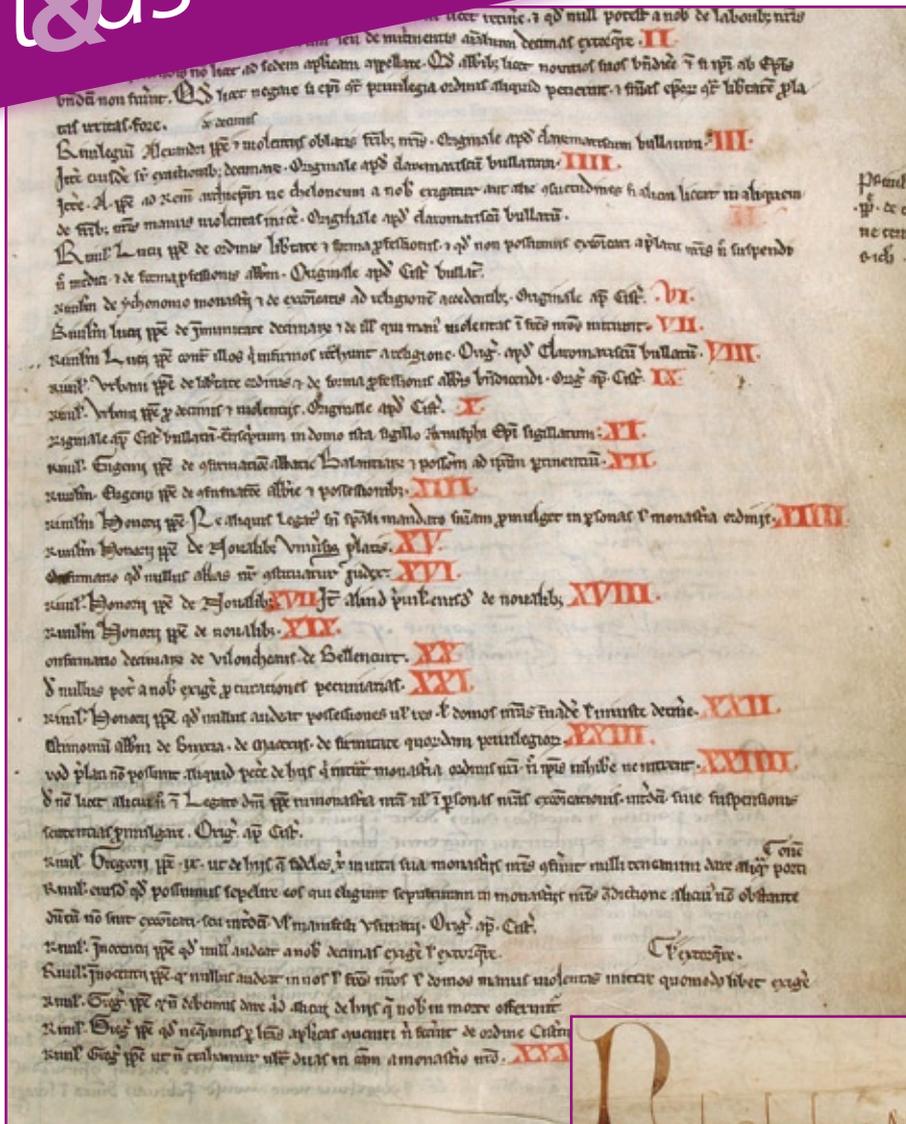
Les premières traces d'évangélisation de la Picardie remontent au III<sup>e</sup> siècle et se poursuivent avec l'arrivée des missionnaires d'outre-Manche qui convertissent un habitant de Centule. Il donne son nom au village de Saint-Riquier et à la communauté religieuse qui y est fondée.

Le pouvoir royal favorise également l'implantation religieuse dans le département avec la création de l'abbaye de Corbie au VII<sup>e</sup> siècle.

Les invasions normandes ruinent ces grands établissements, qui ne se relèvent que très difficilement. Sous l'impulsion du Clergé et des seigneurs locaux, de nouvelles abbayes, plus pauvres et plus austères, sont créées au XII<sup>e</sup> siècle.

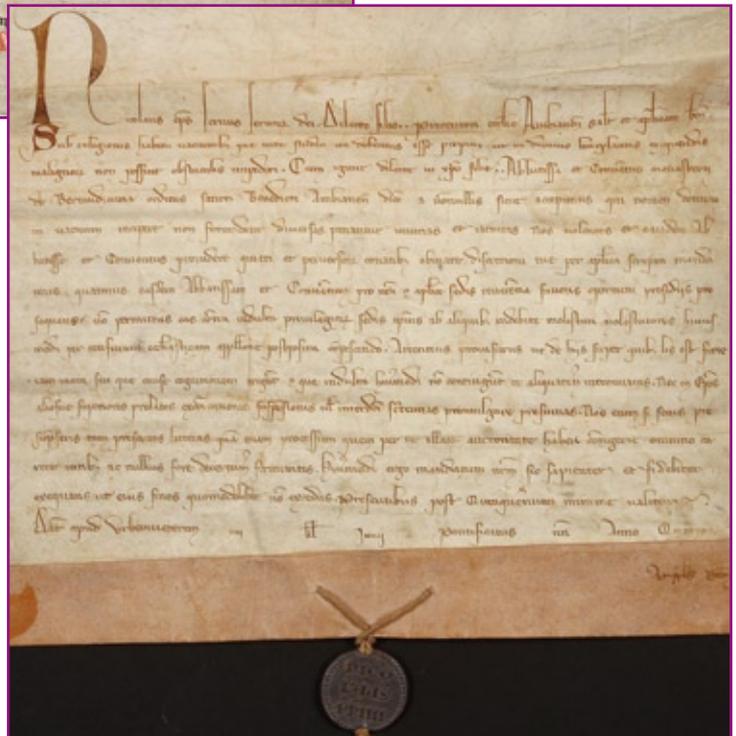
L'ensemble de ces monastères n'adopte pas les mêmes règles monastiques. Certaines, comme l'abbaye Saint-Michel de Doullens, adhèrent à la règle bénédictine qui s'impose à partir du concile d'Aix-la-Chapelle en 817.

D'autres obéissent à la règle cistercienne comme à Valloires. Certaines se soumettent à la règle des chanoines réguliers. Enfin, l'ordre des chanoines réguliers de Prémontré, fondé par Saint-Norbert en 1120 dans le diocèse de Laon, se développe très rapidement. Les abbayes de Saint-Jean d'Amiens et de Notre-Dame de Séry (commune de Bouttencourt) en dépendent.



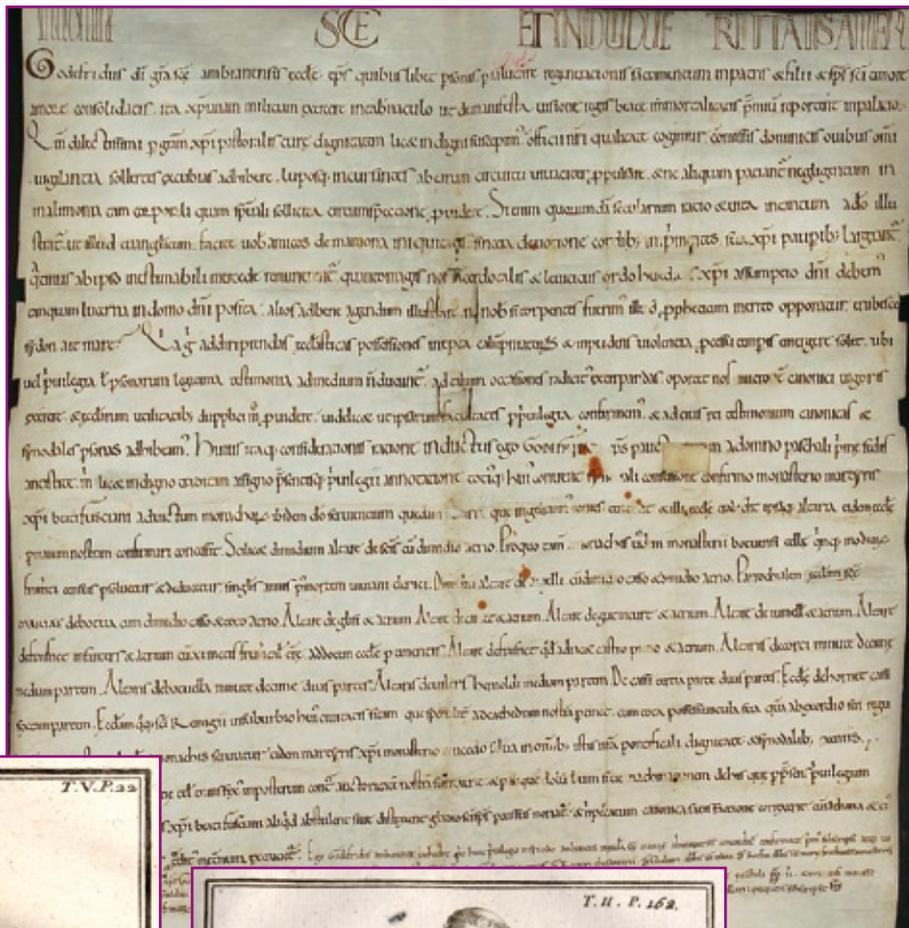
**Document n°1:** Cartulaire de l'abbaye de Valloires. Copie des privilèges des rois de France accordés à l'abbaye, XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle. Archives de la Somme, 30 H 2.

Recueil de copies de leurs propres documents, le cartulaire permet aux abbayes de justifier de leurs droits et de leur histoire. Il est également utilisé dans l'administration quotidienne de l'abbaye et évite la consultation de documents multiples. Les documents copiés dans un cartulaire sont généralement classés géographiquement par biens possédés. Son usage se répand dans toute l'Europe à partir du XII<sup>e</sup> siècle.



**Document n°2:** Bulle du pape Nicolas IV confirmant les biens de l'abbaye Notre-Dame de Bertheaucourt-les-Dames, 1292. Archives de la Somme, 66 H 2/10.

**Document n°3:** Confirmation par Geoffroy, évêque d'Amiens, de la dotation du comte Enguerrand en faveur de l'abbaye de Saint-Fuscien, 1105. Archives de la Somme, 23 H 1/2.



**Document n°4:** Religieuse bénédictine réformée en habit ordinaire dans la maison, Archives de la Somme, fonds diocésain déposé, DA.



L'ensemble des vêtements bénédictins est de couleur noire d'où le nom qui leur a été donné de « moines noirs ».



Le costume des Prémontrés est celui des chanoines : surplis de lin, chape de laine noire, aumusse.

**Document n°5:** Chanoine régulier de Prémontré en habit ordinaire dans la maison. Archives de la Somme, fonds diocésain déposé, DA.

# Thème n°1 : Installation des abbayes et ordres monastiques

## Suggestions pédagogiques

### IDENTIFIER LES DOCUMENTS

- Cartulaire
- Bulle papale

### REPÉRER

- Les différents types d'écriture et la langue utilisée dans les documents religieux

### THÈMES A ABORDER

- L'évangélisation de la Somme
- L'implantation des premières abbayes
- Les relations entre les abbayes et le pouvoir religieux et laïc (royal et seigneurial)
- Les différents ordres monastiques

## Mots clés

- Cartulaire
- Bulle
- Règle monastique

## Étudier

- L'évolution des abbayes entre le VII<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle
- L'impact du règne de Charlemagne et des invasions normandes

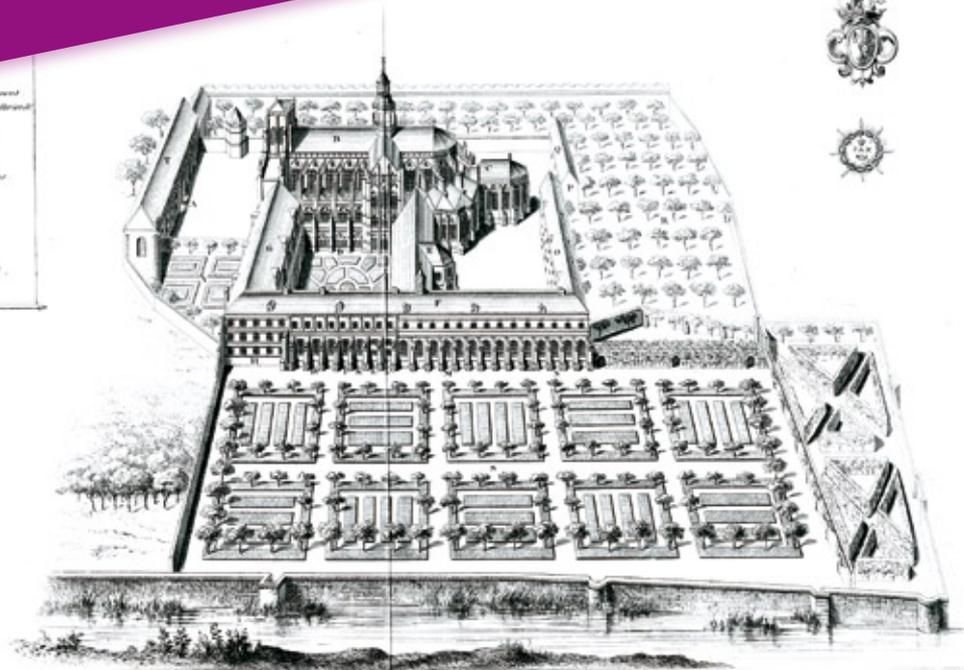


## L'architecture monastique

La disposition des lieux est souvent similaire d'une abbaye à l'autre. L'âme de l'abbaye est l'église abbatiale devant laquelle s'étend le parvis. Contre l'église se trouve le cloître, lieu de déambulation des moines. Certaines abbayes en possèdent plusieurs. Un chauffoir où les moines peuvent se retrouver l'hiver lui est adjoint. La salle capitulaire s'ouvre sur une des galeries du cloître où la communauté se regroupe pour tenir chapitre. À ces locaux il convient d'ajouter la bibliothèque, le réfectoire, les cuisines, le dortoir ou les cellules, l'infirmerie, l'hôtellerie.

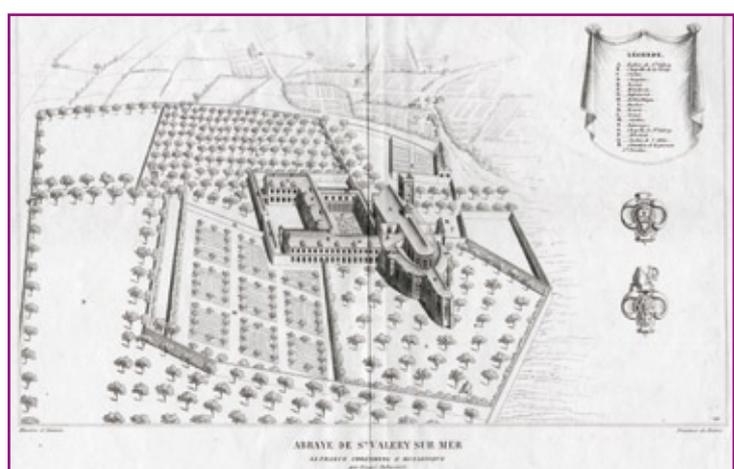
Primitivement, l'abbé couche au dortoir avec les autres religieux. Avec la mise en place du régime de la commende, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les abbés se font construire leur propre logis pouvant, dans certains cas, s'apparenter à de véritables palais.

Le premier étage, élevée de six toises  
 au nord de 1777 bâtiment de port de collation  
 H. Bibliothèque.  
 I. Bibliothèque des belles.  
 K. Bibliothèque des manuscrits.  
 L. Cloître.  
 M. Bibliothèque commune des moines.  
 N. Grande Salle.  
 O. Infirmerie.  
 P. Sacristie.  
 Q. Écurie.  
 R. Étable.  
 S. Jardin du couvent.  
 T. Maison et grange de l'abbé.  
 V. Jardin de l'abbé.



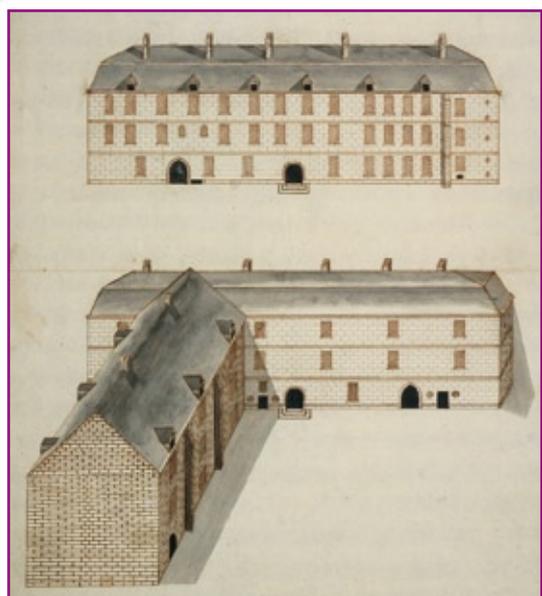
ABBAYE DE ST RIQUIER.  
 ABBAYE CISTERCIENNE DE MONTFORT  
 par Pierre Adrien

**Document n°1:** Vue cavalière de l'abbaye de Saint-Riquier extraite de *La France chrétienne et monastique* par Peigné-Delacourt, XIX<sup>e</sup> siècle.  
 Archives de la Somme, 1 FI 298.



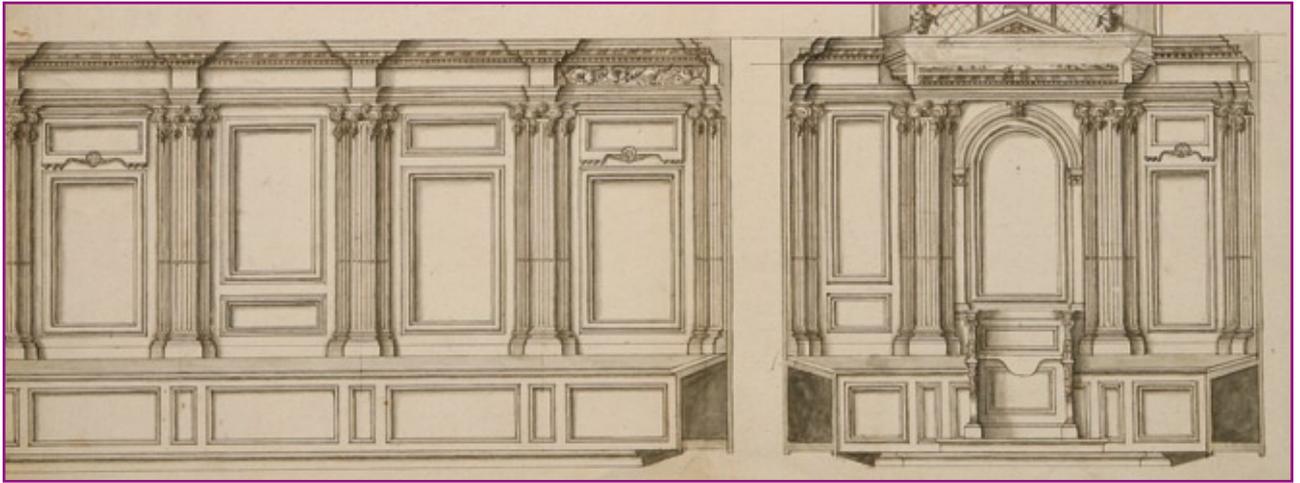
**Document n°2:** Vue cavalière de l'abbaye de Saint-Valery-sur-Somme extraite de *La France chrétienne et monastique* par Peigné-Delacourt, XIX<sup>e</sup> siècle.  
 Archives de la Somme, 1 FI 302.

Parfois seuls témoignages de l'aspect d'une abbaye aujourd'hui disparue, les vues cavalières et les gravures d'époque permettent d'appréhender l'histoire architecturale de ces établissements.



**Document n°3:** Projet d'élévation des bâtiments conventuels de l'abbaye Saint-Pierre de Corbie, XVII<sup>e</sup> siècle.  
 Archives de la Somme, 9 H CP 48/40.

Au cours de son existence, l'abbaye Saint-Pierre de Corbie connaît, comme bon nombre d'abbayes, de nombreuses phases de modifications dues aux destructions ennemies, aux incendies ou à la vétusté des bâtiments. Ainsi, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'abbé commendataire fait construire un palais abbatial et reprend les travaux des bâtiments claustraux et de l'église abbatiale.



**Document n°4:** Stalles et siège abbatial de l'abbaye Saint-Pierre de Corbie, XVII<sup>e</sup> siècle. Archives de la Somme, 9 H CP 48/25.

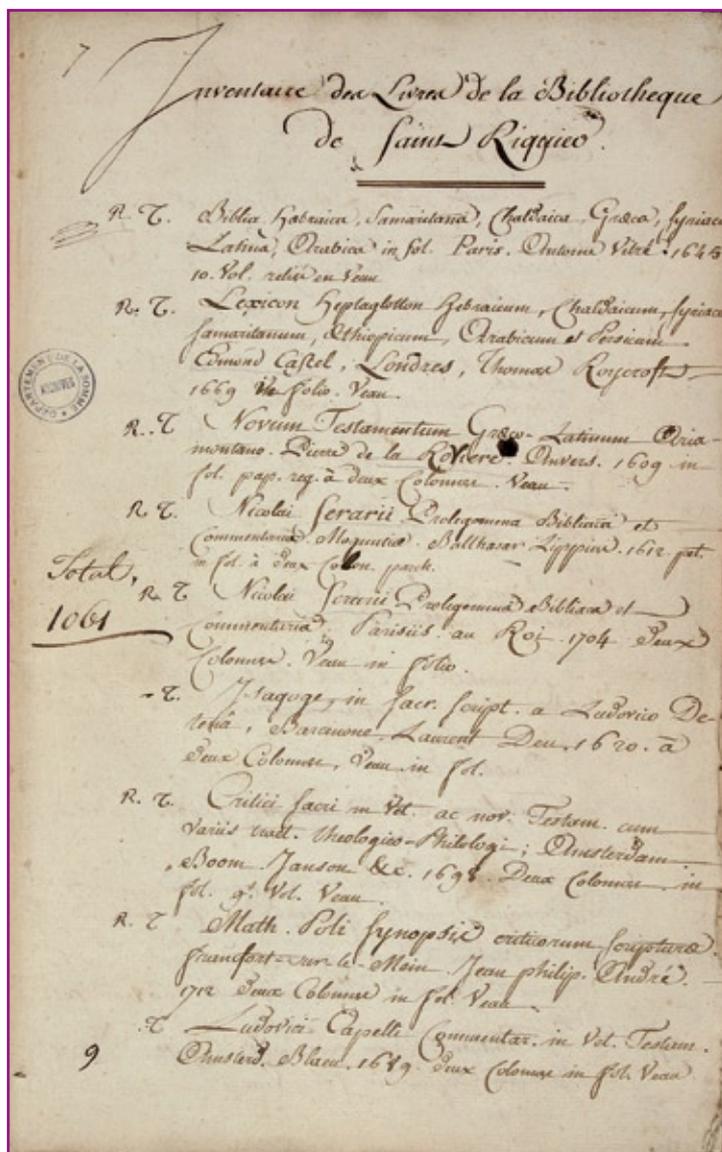
Généralement placées à l'intérieur du chœur, qui s'accroît en fonction du nombre de moines, les stalles sont réservées aux religieux pour les offices.

**Document n°6:** Carreau émaillé provenant de l'abbaye de Saint-Fuscien, s.d. Archives de la Somme, non coté.



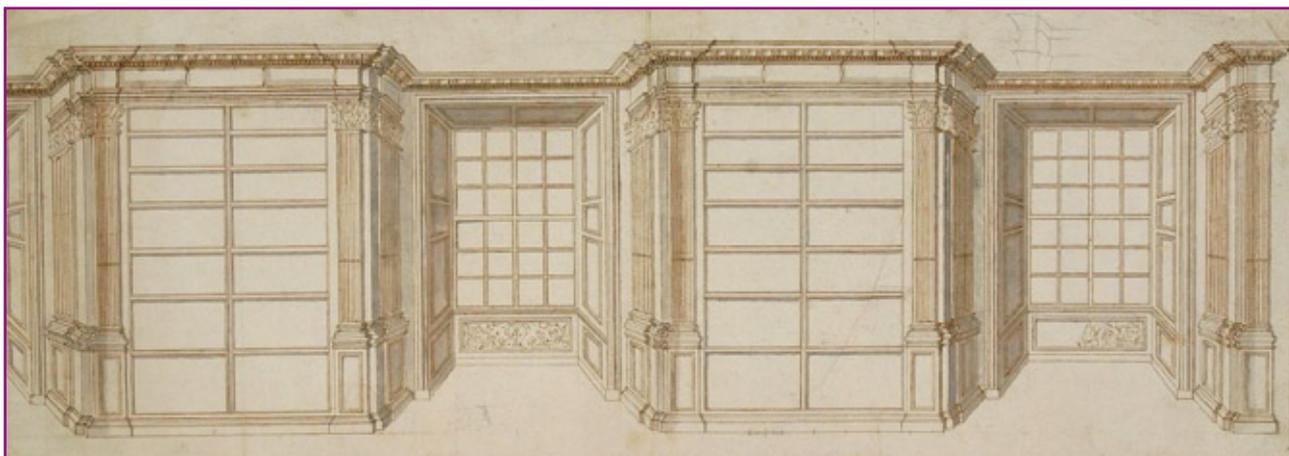
**Document n°5:** Elévation de la façade sud du transept et du chœur de l'abbaye Saint-Pierre de Corbie, XVII<sup>e</sup> siècle. Archives de la Somme, 9 H CP 48/16.

**Document n°7:** Inventaire des livres de la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Riquier, XVIII<sup>e</sup> siècle. Archives de la Somme, 25 H 8.



La bibliothèque est habituellement placée au premier étage des bâtiments afin de préserver les ouvrages de l'humidité et d'en assurer ainsi une bonne conservation. Plusieurs milliers d'ouvrages sont parfois conservés sur les rayonnages. Les inventaires des bibliothèques dressés à la Révolution permettent de connaître le nombre d'ouvrages conservés et parfois même les titres. Ainsi, à la fin de l'Ancien Régime, la bibliothèque de l'abbaye Notre-Dame de Ham compte 8 688 volumes manuscrits et imprimés.

**Document n°8:** Projet de bibliothèque à l'abbaye de Corbie, XVII<sup>e</sup> siècle. Archives de la Somme, 9 H CP 48/51.



# Thème n°2 : L'architecture monastique

## Suggestions pédagogiques

### IDENTIFIER LES DOCUMENTS

- Vue cavalière
- Plan en élévation

### REPÉRER

- Les différents espaces et bâtiments qui composent une abbaye
- Distinguer les espaces à vocation religieuse et à vocation domestique

### THÈMES A ABORDER

- L'architecture abbatiale et son évolution au gré des événements historiques

## Mots clés

- Cloître
- Chapitre
- Stalle
- Salle capitulaire

## Étudier

- Les styles de construction des abbayes de l'époque carolingienne au style gothique



## La vie quotidienne d'un moine

Les établissements monastiques se divisent dans la France d'Ancien Régime en deux catégories: les abbayes monastiques peuplées essentiellement de cisterciens ou de bénédictins et les abbayes de chanoines réguliers habitées par des augustins ou des prémontrés.

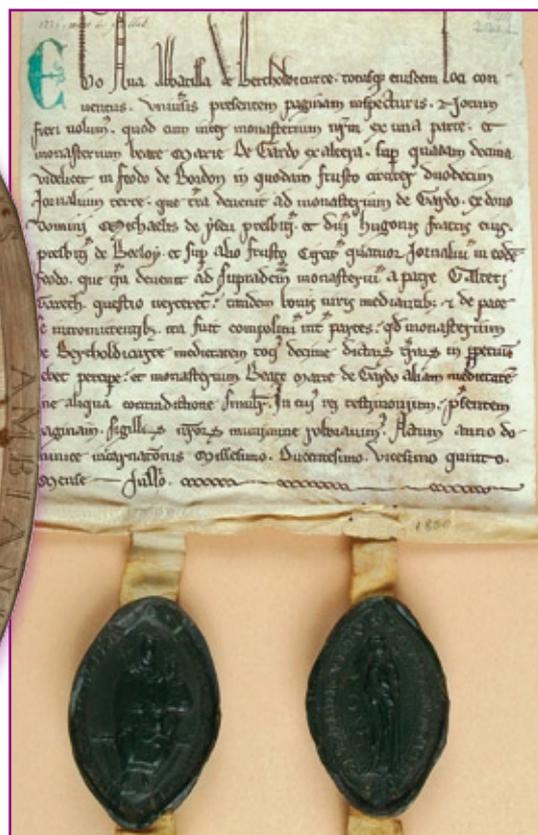
Trois grands groupes de religieux animent les monastères: les religieux qui ont prononcé leurs vœux appelés moines profès ou moines de chœur, les convers, qui ont la charge des tâches matérielles, et les novices, qui se préparent à devenir moines.

A la tête de ces différents groupes, l'abbé ou l'abbesse administre et dirige l'abbaye. Personnage clef dans l'organisation monastique, il possède à l'égard des religieux les droits mais aussi les devoirs d'un père spirituel. L'abbé est élu par la communauté selon les règles en vigueur. En 1516 le concordat de Bologne permet au roi de France de nommer les titulaires des dignités ecclésiastiques.

Le chapitre, formé de l'ensemble des moines profès, aide l'abbé dans sa charge. Il gère les problèmes administratifs, intervient dans l'élection de l'abbé et contrôle l'admission des novices à la profession. Le conseil des Anciens, quant à lui, examine avec l'abbé les affaires à proposer au chapitre et veille à maintenir l'abbaye dans l'observance de la règle originelle de la communauté.

L'abbé est secondé par le prieur. L'abbé confie également aux moines divers offices dont le nombre varie selon l'importance de l'établissement. Les frères convers s'occupent de tout ce qui a trait à la gestion quotidienne des biens de l'abbaye: l'élevage, le défrichement, les cultures, la construction et la réparation des bâtiments et l'achat et la vente des produits sur les marchés. Le quotidien d'un moine est ponctué par des temps consacrés à la prière et des temps de travail manuel ou intellectuel. La règle bénédictine découpe la journée en « heures » dont la durée varie en fonction des saisons et du lever et coucher du soleil. Jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle (à l'avènement de l'horloge mécanique), les heures de la nuit commencent au coucher du soleil et le jour s'écoule également sur douze heures. Les heures se répartissent entre les vigiles, laudes, prime (au lever du soleil), tierce (vers 8 heures en été et 9 en hiver), sexte (midi), none (vers 16h30 en été et 14 heures en hiver), vêpres et complies. Huit offices quotidiens rassemblent les moines à l'église et sont précédés de prières individuelles. Les activités communautaires des repas et des lectures s'intercalent entre les messes privées et le travail. Selon la règle le silence est imposé sauf en cas d'événement imprévu comme l'incendie ou le vol.

Dans certaines abbayes, les religieux sont chargés de recherches érudites. Ainsi à Corbie, un haut lieu de culture, des moines copient les livres saints et créent un nouveau style calligraphique en inventant la caroline.



**Document n°1:** Portrait d'Henri Feydeau de Brou, évêque d'Amiens, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux, 1689.  
Archives de la Somme, fonds diocésain déposé, DA.

**Document n°2:** Sceau d'Ava, abbesse de l'abbaye Notre-Dame de Bertheaucourt-les-Dames, 1225.  
Archives de la Somme, 13 H SC 31/1.

Institué en 1516 par le concordat de Bologne, le régime de la commende permet au roi de France de nommer les titulaires des dignités ecclésiastiques. Dès lors les monarques s'attachent à attribuer la direction des abbayes à des séculiers ce qui entraîne, dans certains cas, des abus et débordements dans la gestion des domaines.

La commende se transmet parfois parmi les membres d'une même famille. Ainsi, François de Halluin est nommé abbé commendataire de l'abbaye du Gard en 1533 mais ce dernier abandonne son titre en 1537 au profit de son neveu, Jean de Roncherolles, qui le cède à son tour à son cousin, Jean de Halluin. Certaines abbayes du département ont été dirigées par des personnages historiques célèbres. Ainsi, Richelieu reçoit en commende l'abbaye de Saint-Riquier et Mazarin celle de Corbie.

A la tête de l'abbaye, l'abbesse ou l'abbé signe les actes administratifs et juridiques. L'abbesse, généralement représentée en pied, possède un sceau de forme ovale dit sceau en navette.

✠  
**NOMINE DOMINI JESU CHRISTI. AMEN.**

RÆSIDENS ET DIFFINITORES CAPITULI GENERALIS  
 Congregationis S<sup>ci</sup> Mauri in Gallia, Ordinis S<sup>ci</sup> Benedicti, Carissimo in Christo  
 Fratri Domino *L. A. de Cordis*  
 Presbytero dictorum Ordinis & Congregationis Monacho expressè professo, Salu-  
 tem. Cùm juxta Constitutiones nostras, omnium Superiorum & Officiorum dicte  
 Congregationis nostræ, nec-non Superiorum omnium, & singulorum Monasteriorum  
 illius, electio, institutio, & nominatio per nos ratione Officii nostri fieri debeat: hinc  
 ad præhabita capacitatis tuæ sufficienti notitiâ, te præfatum Dominum *L. A. de Cordis*  
 juxta dictas Constitutiones nostras elegimus, instituímus, & nominavimus, ac per  
 tes eligimus, instituímus, ac nominavimus in *Le Monastère de S<sup>ci</sup> Corbion*

Tibi injungentes in virtute & ad meritum sanctæ Obedientiæ, ut ad prædictum Mo-  
 nasterium te conferas illudque administres; Tibi dantes omnem potestatem illud administrandi, regendi,  
 emendandi juxta & secundum Constitutiones nostras, cum omnimodâ jurisdictione per dictas nostras  
 tutiones Superiori dicti Monasterii competente. Omnibus verò & singulis Monachis, Commissis,  
 personis ejusdem Monasterii præcipimus in virtute sanctæ Obedientiæ, ac sub excommunicationis,  
 & que censurarum Ecclesiasticarum & Regularium de jure incurandarum poenis, ut te tanquam suum  
 ac legitimum Superiorem à nobis, ut supra, canonicè electum, institutum, & nominatum agnos-  
 recipiant, tibi que in omnibus obediant: presentibus usque ad tiam à prædicta administratione juxta  
 Constitutiones nostras abolitionem, & non ultra valituris. In quorum fidem presentibus à Scriba  
 & Diffinitore presentis Capituli generalis subfignatur, sigillum dicte Congregationis nostræ apponi  
 s. DATUM in Monasterio *maiori proprii Curator* . . . . . die *tercia* . . . . .  
 Anno Domini millesimo sexcentesimo *nonagesimo nono*.

DE MANDATO CAPITULI GENERALIS.  
*f. Claudia Heluin*

**Document n°3:** Lettre de provision accordée au grand prieur de l'abbaye de Corbie, 1699. Archives de la Somme, 9 H 411/a4.

Le prieur seconde l'abbé dans ses tâches administratives. Il gère avec lui les biens temporels et le remplace lorsque ce dernier est absent.

**Document n°4:** Journal de la dépositairerie de l'abbaye de Saint-Fuscien, chapitre sixième "des aumônes", 1790. Archives de la Somme, 23 H 5.

fe'vrier

payé à Melle Goumeau à Noireuil pour deux paires de bas de laine, dont une pour le prieur et l'autre pour moi 1789	16 <sup>0</sup> 0 0
10 pour habits d'un de nos ours	72 0 0
10 au C <sup>o</sup> de la messe pour une paire de souliers pour deux personnes 1788	6 6 0
10 à Marie-Anne Beaupre pour serge d'Angleterre et toute pour le prieur	14 0 0
10 à la même pour façon de raccommodage d'habits d'un homme de 2 mois	16 2 0
	124 2 0

mars

payé pour deux paires de souliers 1789	96 0 0
10 pour mensulière pour tout le façon de 1789	27 0 0
10 pour le prieur, tout à nous, pour habits pour le prieur	86 2 9
10 pour raccommodage de mon chapeau	0 12 0
10 pour vêtements d'un de nos ours	29 0 0
10 pour deux paires de souliers pour nous et raccommodage	14 2 0
10 pour une paire de gants pour le prieur	3 10 0

Les moines sont en contact avec les populations locales. Faisant œuvre de charité, ils sont également chargés de dispenser les soins aux malades, de nourrir les pauvres, d'éduquer les enfants, de juger les justiciables de leurs domaines, de conduire la vie religieuse, d'accueillir les pèlerins et les voyageurs et de contribuer au développement économique.

**Document n°5:** Permission de consommer les œufs pendant le Carême donnée par Dom Antoine François Reynaud, grand prieur de l'abbaye Saint-Pierre de Corbie, 1788. Archives de la Somme, 9 H.

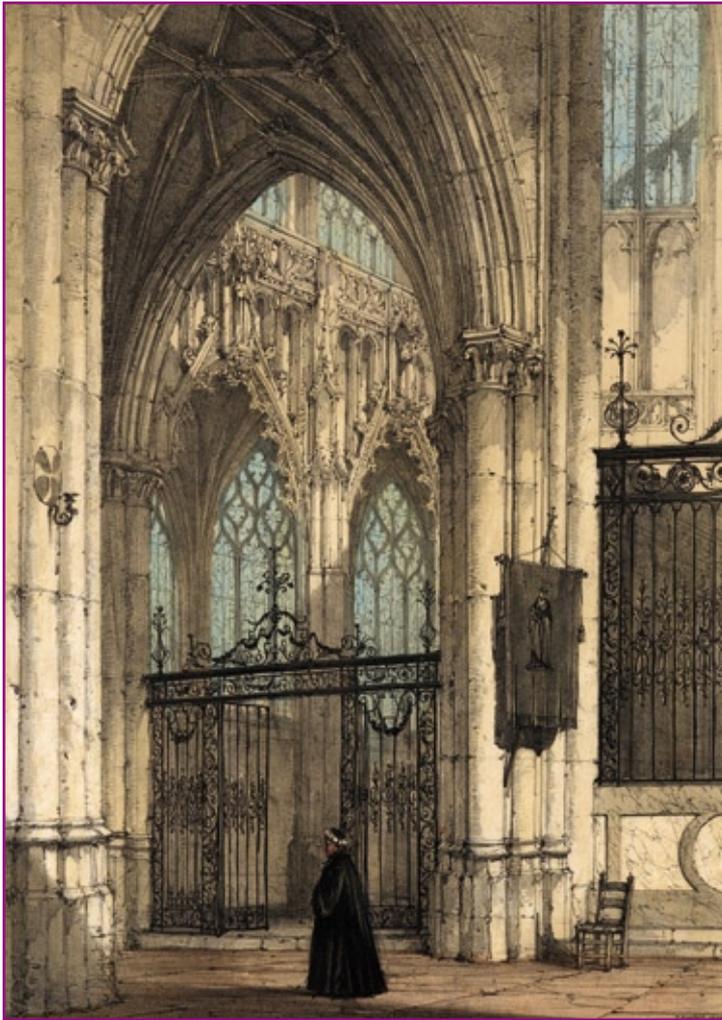
Dom Antoine François Reynaud Grand Prieur de l'abbaye Royale de  
 Saint Pierre de Corbie immédiate au Saint Siège Vicaire Général de l'Abbaye  
 et Jurisdiction Spirituelle de la dite Abbaye à tous les Prieurs de notre dite  
 Abbaye Salut en notre Seigneur

Sur la représentation qui nous a été faite que les Loix des Sales et Jeunes  
 soient strictement observées, Nous permettons pour cette année  
 seulement l'usage des œufs pendant tout le Carême, à l'exception du Mercredi des  
 Cendres du Vendredi de chaque semaine et des trois derniers jours de la semaine sainte  
 le portant de faire chaque jour quelque prière ou ce qui seroit encore plus agréable  
 adieu quelque aumône en compensation, et sera la présente permission publiée par  
 tout au près des dits jours de la quinquagésime

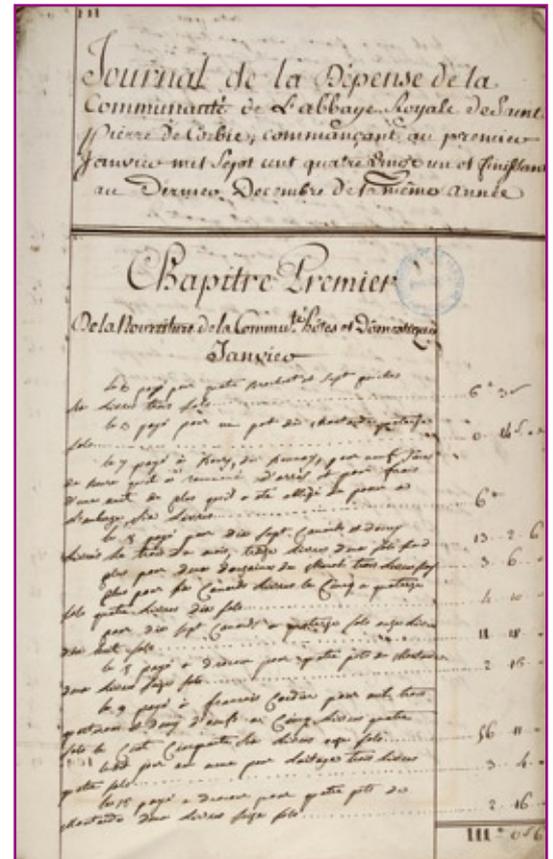
Donné en notre dite abbaye de Corbie le vingt huit de Janvier mil  
 Sept cent quatre vingt huit

*A. Reynaud*  
 vic. gen.

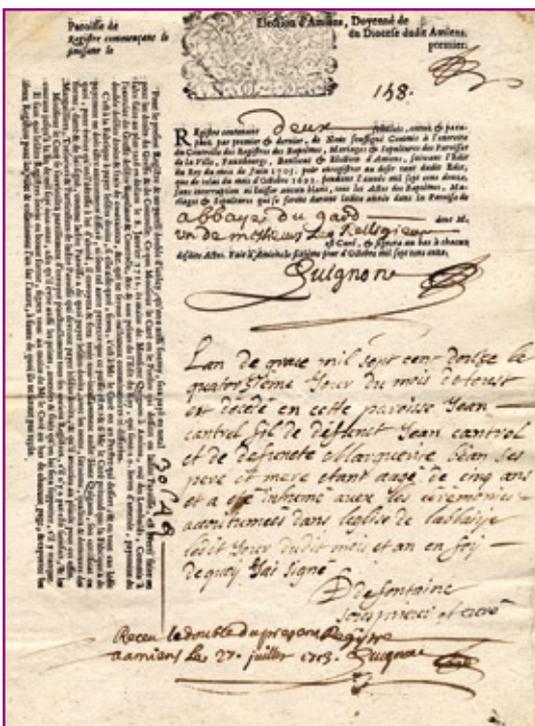
Par Commandement de S<sup>on</sup> grand prieur vic. gen.  
*D. P. Hennes*  
 notaire



**Document n°6:** Intérieur de l'abbatiale de Saint-Riquier, lithographie de J. Nach, 1838. Archives de la Somme, fonds diocésain déposé, DA 821.



**Document n°7:** Journal de la dépense de la communauté de l'abbaye royale de Corbie, mises du cellerier : compte des voitures de vin de champagne, 1781. Archives de la Somme, 9 H 554.



**Document n°8:** Acte de décès de Jean Cantrel inhumé dans l'église de l'abbaye du Gard par Defontaine sous-prieur et curé, 1712. Archives de la Somme, 2 E 229/1.

Dans certains endroits l'abbatiale sert d'église paroissiale et l'abbé, ou son représentant, officie aux baptêmes, aux mariages et aux obsèques qui ont lieu dans les environs de l'abbaye.

# Thème n°3 : La vie quotidienne d'un moine

## Suggestions pédagogiques

### IDENTIFIER LES DOCUMENTS

- Portrait
- Pièce scellée
- Journal
- Lettre
- Acte de décès

### REPÉRER

- Les produits de consommation courante dans les abbayes.

### THÈMES A ABORDER

- La vie quotidienne à l'intérieur d'une abbaye.
- La hiérarchie du personnel religieux.
- L'organisation de la journée d'un moine en distinguant le spirituel du temporel.

## Mots clés

- Convers
- Profès
- Novices
- Abbé
- Abbesse
- Prieur
- Commende

## Étudier

- Le rôle social et culturel des abbayes auprès des populations locales
- Le rôle économique des abbayes
- L'alimentation des religieux de l'abbaye royale Saint-Pierre de Corbie.



## Biens spirituels et temporels

Dès le II<sup>e</sup> siècle, les chrétiens portent une vénération aux restes des martyrs. Les communautés se réunissent auprès de la tombe du saint pour commémorer le jour de sa naissance au ciel, c'est-à-dire de sa mort. Les découvertes de corps saints se multiplient alors et l'interdiction de partager les corps saints formulée par le pape au VIII<sup>e</sup> siècle n'est absolument pas respectée.

Eglises et monastères possédant des reliques deviennent des centres de pèlerinages plus ou moins importants selon la renommée du saint. Les invasions normandes provoquent l'exode des moines. Chargés de leurs reliques, ils multiplient les centres de culte. Les vols de reliques s'accroissent.

Abbayes et cathédrales s'enrichissent de nombreuses reliques enchâssées dans de somptueux reliquaires d'orfèvrerie: châsses en forme d'église, reliquaires parlants à la forme du membre conservé (bras, pied, chef). Le retour de la IV<sup>e</sup> Croisade voit l'afflux depuis Constantinople de reliques extrêmement prestigieuses dans les abbayes du diocèse d'Amiens, notamment Corbie.

Parallèlement à ces richesses spirituelles, les abbayes possèdent de nombreux domaines provenant de dotations: bois, terres à labours, prairies, domaines seigneuriaux. Il n'est pas rare de voir des abbayes posséder plusieurs seigneuries et des châteaux dans les villages environnants.

Le cellerier, ou économiste de l'abbaye, est chargé de la gestion de tous ces biens. Il inspecte et dirige les rivières, les marais et tout ce qui en dépend comme la pêche; il s'occupe des coupes de bois. Les cens, rentes foncières et autres redevances forment une bonne partie des revenus du clergé au Moyen Âge. Ces redevances ne forment cependant plus qu'un maigre revenu à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; malgré la dévaluation de la valeur de la monnaie, aucune réévaluation des montants des redevances ne fut opérée. Les dîmes viennent ensuite. On nomme ainsi une portion des fruits de la terre et des troupeaux que les fidèles payent à l'église pour l'entretien de ses ministres. Malgré l'étymologie du mot, la dîme n'est pas toujours la dixième partie des fruits. La perception se fait généralement en nature.

Des charges grèvent tous ces biens : cens, rentes, réparations aux bâtiments, gages des receveurs. Le produit des dîmes est diminué des frais de leur récolte : paiement des domestiques, louage et nourriture des chevaux. Des charges extraordinaires sont perçues par le pape et par le roi sur les biens de l'Eglise et particulièrement sur ceux des abbayes. Les décimes, d'abord extraordinaires, puis ordinaires, sont une taxe perçue par ordre du pape pour les besoins de l'Eglise. Dans certaines circonstances (guerre, mariage du roi ou cérémonie du sacre), le roi s'adresse au pape ou à l'assemblée générale du clergé afin d'obtenir des subsides : c'est le don gratuit.

Au mois de novembre 1789, l'Etat réclame à toutes les communautés religieuses des états de leurs biens. C'est le prélude de la suppression des ordres religieux et de la confiscation de leurs biens.

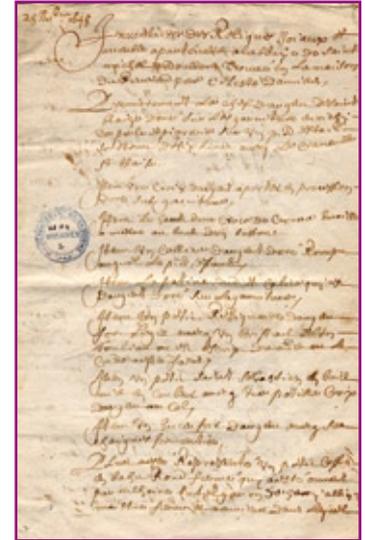
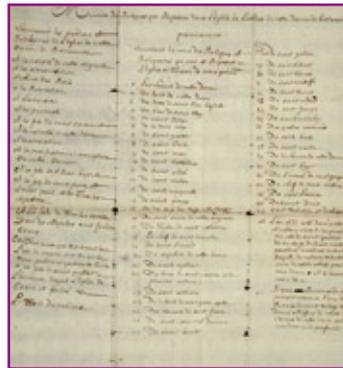


**Document n°1:** Projet de décor pour le sanctuaire de l'église abbatiale Saint-Pierre de Corbie, (XVII<sup>e</sup> siècle).  
Archives de la Somme, 9 H CP 48/31.

Les reliquaires sont généralement exposés à la vénération des fidèles sur des tribunes ménagées derrière les autels. Couverts de riches étoffes, ils ne sont découverts et éclairés que certains jours de l'année liturgique. D'autres reliquaires sont précieusement réservés dans des armoires à reliques renfermées dans les trésoreries des abbayes. L'abbaye de Saint-Riquier a sa trésorerie dans le bras sud du transept de l'abbatiale.

**Document n°2:** Inventaire des reliques, bijoux et meubles appartenant à l'abbaye de Saint-Michel de Doullens, 1648.  
Archives de la Somme, 68 H 4/2.

**Document n°3:** Mémoire des reliques qui reposent dans l'église de l'abbaye de Notre-Dame de Bertheaucourt, fin du XVII<sup>e</sup> siècle.  
Archives de la Somme, 66 H 4/6.



Des inventaires des trésors sont régulièrement rédigés pour s'assurer qu'aucune pièce ne manque ; celui de l'abbaye de Corbie est même édité au XVIII<sup>e</sup> siècle pour être porté à la connaissance du plus grand nombre et asseoir le prestige de l'abbaye.



**Document n°4:** Crypte de l'église de l'ancienne abbaye de Notre-Dame à Ham, vers 1840. Extrait des *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France* par J. Taylor, Ch. Nodier et Alph. de Cailleux, 1840.  
Archives de la Somme, 1 Fi 672.

**Document n°5:** Plan géométrique des maison, cour, jardin et enclos seigneurial d'Allaines appartenant à l'abbaye royale du Mont-Saint-Quentin, 1777.  
Archives de la Somme, 16 H CP 38/1.

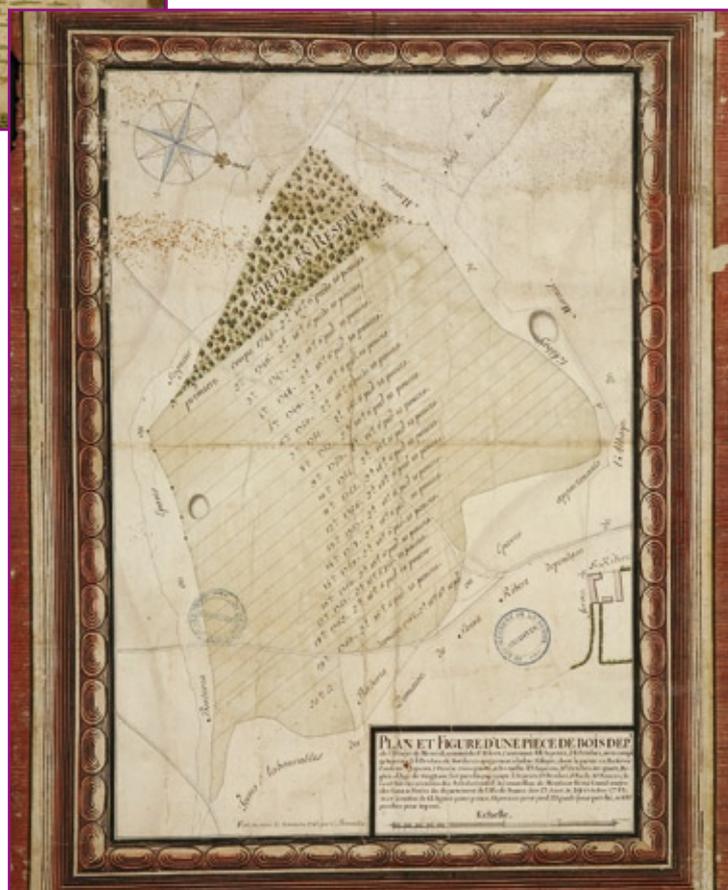


De nombreux registres et plans de domaines sont conservés dans les abbayes. Bien souvent ils constituent l'essentiel du fonds d'archives qui a été conservé à la Révolution. Cela montre l'importance que l'on accorde à ces biens, source de revenus, sous l'Ancien Régime et lors de la mise à disposition des biens de l'Eglise à la Nation.



**Document n°6:** Plans des bois de Vacqueresse, de Ménevillée et du Blamont appartenant à l'abbaye Notre-Dame du Gard, 1763.  
Archives de la Somme, 13 H CP 53/9.

**Document n°7:** Plan et figure d'une pièce de bois, nommée de Saint-Ribert, dépendant de l'abbaye de Moreuil, 1743.  
Archives de la Somme, 17 H CP 9.



**Document n°8:** Procès-verbal réglementant la chasse aux cygnes au village de Lamotte-Brebière sur la rivière de Somme par l'abbaye de Corbie, 1610.  
Archives de la Somme, 9 H 506/2.



Propriétaires d'immenses domaines, les religieux gèrent leur domaine tels de véritables seigneurs. Le droit de chasse y est également réglementé.

# Thème n°4 : Biens spirituels et temporels

## Suggestions pédagogiques

### IDENTIFIER LES DOCUMENTS

- Inventaire
- Plan d'arpentage
- Procès-verbal

### REPÉRER

- Le vocabulaire lié au mobilier liturgique.

### THÈMES A ABORDER

- La gestion d'une abbaye et de ses biens.
- L'origine et la diversité des biens d'une abbaye.
- Les biens spirituels et leur consommation.

## Mots clés

- Reliques
- Reliquaires
- Cellier
- Cens
- Dîme

## Étudier

- Le fonctionnement d'une abbaye.
- Les recettes et les charges d'une abbaye.
- L'inventaire du trésor de l'abbaye de Corbie.



## La fin des abbayes : disparition, reconversion

Les établissements religieux sont les premiers à être touchés par les lois révolutionnaires. Dès le 2 novembre 1789, l'Assemblée nationale décrète, sur proposition de Talleyrand, la mise des biens du Clergé à la disposition de la Nation en vue de combler le déficit budgétaire du royaume. Un nouveau décret, en date du 13 février 1790, interdit les vœux perpétuels et supprime toutes les congrégations religieuses n'ayant pas une activité enseignante, hospitalière ou charitable. Les municipalités sont alors chargées de dresser l'inventaire des biens des établissements et de recevoir les intentions des religieux encore présents.

Le 12 juillet 1790, la Constitution civile du Clergé est adoptée. Bien que ce texte n'intéresse pas au premier chef le clergé régulier, il entraîne de grands déchirements religieux et politiques dont les anciens moines et moniales subissent les effets. En 1792, une série de décrets encore plus radicaux en matière religieuse est votée par l'Assemblée législative. Ainsi, le 14 août, un décret oblige l'ensemble des fonctionnaires et des pensionnés de l'Etat, et par conséquent les anciens religieux, à prêter serment de fidélité à la Nation, de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en les défendant. Le 18 août un nouveau décret supprime les dernières communautés religieuses subsistantes, impose la fermeture des derniers monastères et prohibe le port public de l'habit ecclésiastique.

Centenaires, parfois même millénaires, les abbayes disparaissent en quelque temps laissant le département vide d'organisation religieuse régulière.

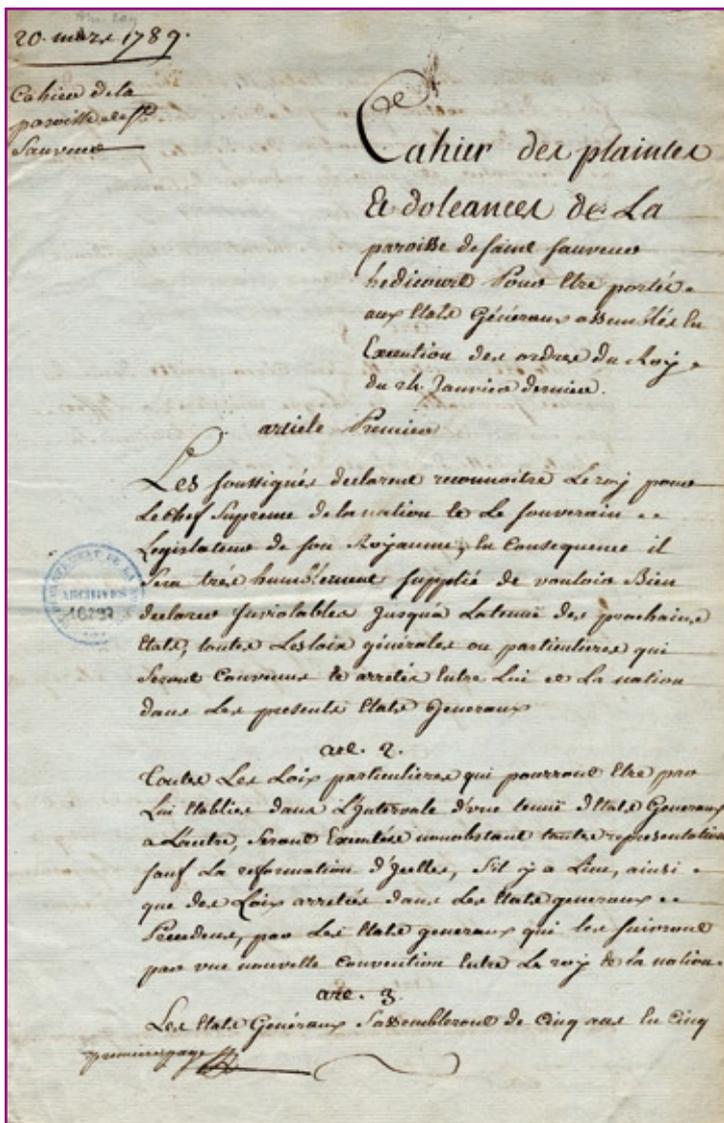
Au lendemain de l'abandon par les communautés monastiques des abbayes, les bâtiments se retrouvent vides, vestiges imposants d'un autre temps. Se pose alors le problème de la perpétuation de leur existence, de l'entretien du souvenir et de la (ré)utilisation.

Certaines abbayes font les frais des grands aménagements urbains du XIX<sup>e</sup> siècle, comme Saint-Martin-aux-Jumeaux à Amiens, ou subissent des destructions pendant les deux conflits mondiaux. À Allaines, l'abbaye du Mont-Saint-Quentin, transformée peu après la Révolution en hôpital militaire, disparaît en totalité pendant la Grande Guerre. Le privilège d'instruire dévolu aux abbés au Moyen-Age reste important : à Saint-Jean d'Amiens, l'administration révolutionnaire installe le dépôt des livres et manuscrits confisqués aux autres abbayes, soit treize mille ouvrages, y compris les livres du cabinet d'histoire naturelle. L'Ecole Centrale s'y installe en l'an III puis le Lycée institué pour les départements de la Somme et de l'Oise en l'an XIII. L'église est détruite en 1800, les bâtiments servent de lycée jusqu'aux destructions de 1940. Une nouvelle fois restaurée, l'abbaye abrite désormais la faculté de pharmacie d'Amiens. L'abbaye de Ham abrite aussi un établissement scolaire depuis 1935.

L'entretien de bâtiments qui tombent parfois en ruines implique de lourdes dépenses pour les municipalités, ainsi que pour les services du ministère de la Culture. Le classement ou l'inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques permet de sauvegarder et d'entretenir les lieux. Il faut trouver de nouvelles fonctions et la configuration des locaux se prête aussi à l'accueil d'activités industrielles, notamment de filature.

La période contemporaine réutilise de manière parfois iconoclaste des lieux qu'elle vide de leur sens premier. C'est un parc zoologique qui est installé au Gard dans les années 1960 avant que le domaine ne devienne en 2002 une résidence avec appartements de standing. L'abbaye de Saint-Riquier achetée puis aménagée par le Conseil général en 1972, devient un centre culturel, qui anime l'ouest du département grâce à son musée, ses expositions et son festival de musique depuis 1984.

A la différence d'autres départements, où certaines abbayes ont été rendues à leur vocation religieuse, il ne subsiste plus dans la Somme d'abbaye occupée par des moines ou des moniales.



**Document n°1:** Cahier des plaintes et doléances des habitants de Saint-Sauveur, 1789. Archives de la Somme, 1 B 297.

Rédigés par le Tiers Etat en vue de la préparation des Etats Généraux qui se tiennent à Versailles le 5 mai 1789, les cahiers de doléances sont des témoignages uniques sur l'opinion de la population. Celui de Saint-Sauveur laisse paraître l'état d'esprit de la population sur les abbayes à la fin de l'Ancien Régime.

**Document n°2:** Etat des religieux et religieuses présents dans les établissements religieux d'Amiens en 1791. Archives de la Somme, L 1903.

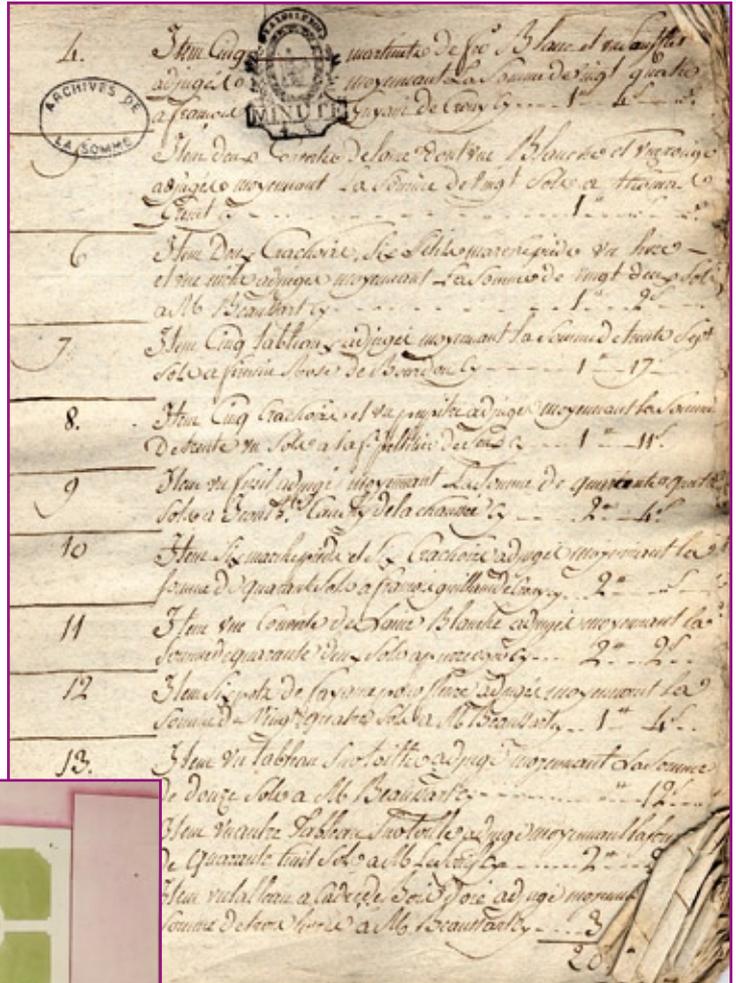
De février à août 1790, les diverses municipalités accueillant une abbaye sur leur territoire procèdent à l'inventaire des biens et enregistrent les vœux des religieux. Le devenir des religieux est alors varié: certains s'en retournent dans leurs familles, d'autres demandent à rester vivre en communauté dans leur domaine.

Departement de la Somme  
 District d'Amiens  
 Municipalité d'Amiens  
 1791, 11 Janvier  
 Savoir

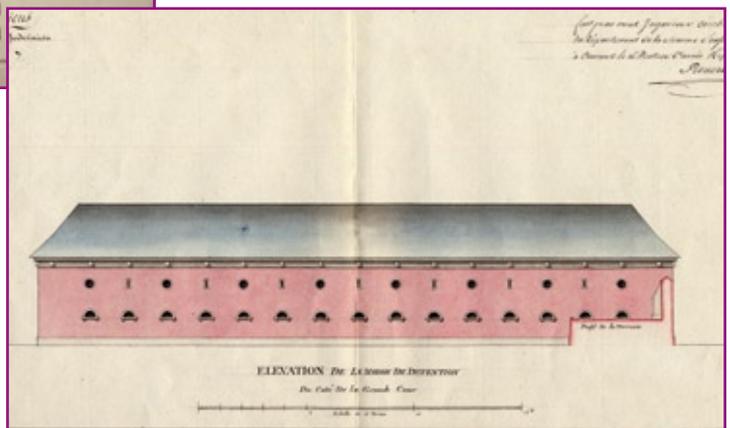
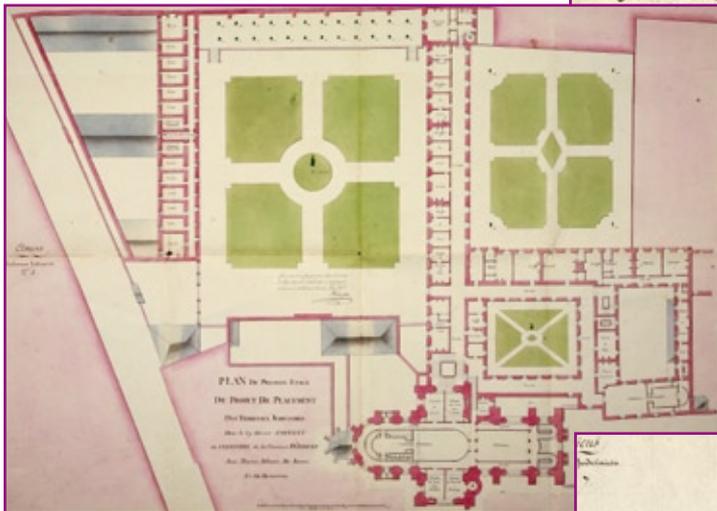
Etat Général des Religieux et Religieuses qui se trouvent dans les Communautés existantes dans le territoire de la Municipalité d'Amiens

Nom du maître	Ordre	Noms des Religieux	Age	Statut	Observations
Abbaye de St. Martin	Cisterciens	1 Jean B. Martin Champier	58		
		2 Jean Louis Fontaine	61		
		3 Pierre Moraville	55		
		4 Jean Louis Marie Ricard	50	1789	solé
Abbaye de St. Jean	Cisterciens	5 Jean Louis Marie Ricard	55	1789	solé
		6 Jean Louis Marie Ricard	55	1789	solé
		7 Jean Louis Marie Ricard	55	1789	solé
		8 Jean Louis Marie Ricard	55	1789	solé
		9 Jean Louis Marie Ricard	55	1789	solé
		10 Jean Louis Marie Ricard	55	1789	solé
		11 Jean Louis Marie Ricard	55	1789	solé

**Document n°3:** Procès-verbal de vente du mobilier de l'abbaye du Gard, 1790.  
Archives de la Somme, L 1767/1.

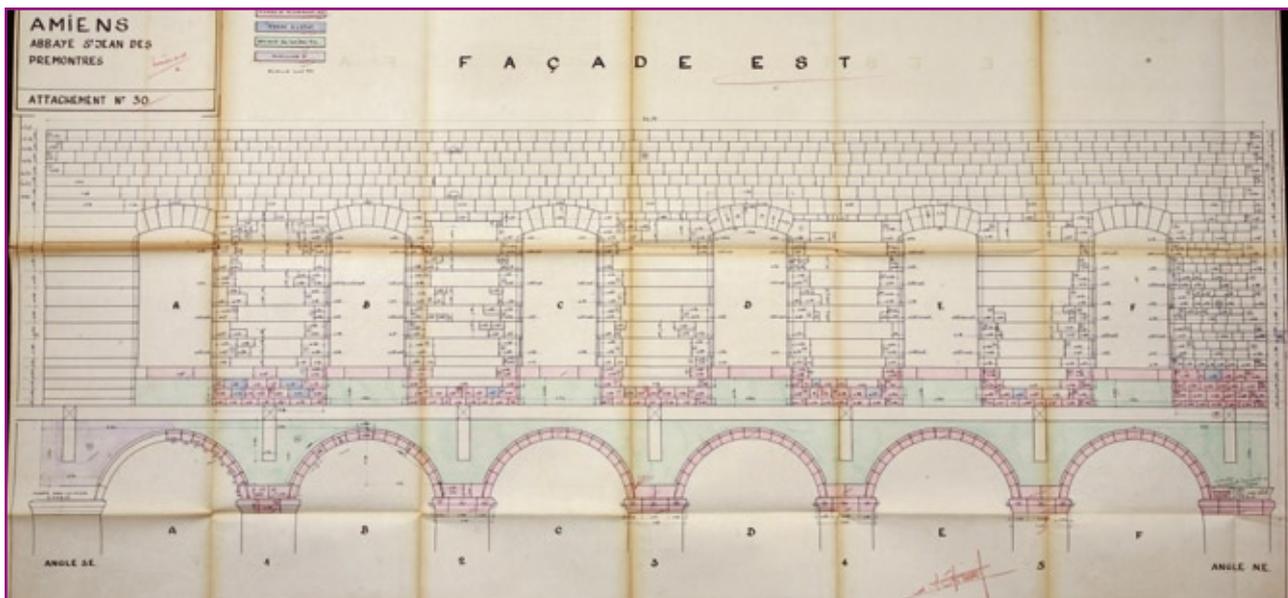


**Document n°4:** Plan du premier étage du projet de placement des tribunaux judiciaires (dans le couvent des Célestins, ancienne abbaye Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens), par Rousseau, an VI.  
Plan aquarellé, Archives de la Somme, L CP 974/4.



Si elle ne sont pas utilisées comme carrière de pierres, les anciennes abbayes connaissent de nouvelles utilisations comme celle de Saint-Martin-aux-Jumeaux à Amiens qui est transformée pour un temps en prison.

**Document n°5:** Elévation de la maison de détention du côté de la Grande Cour (dans l'ancienne abbaye de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens), par Rousseau, an VI.  
Archives de la Somme, L CP 974/5.



**Document n°6:** Attachement de la façade est de l'abbaye Saint-Jean-des-Prémontrés par l'entreprise Charpentier et Cie, s.d.  
Archives de la Somme, 1402 W 122.

DA 765

**L'ABBAYE DU GARD**

En 1137, Gérard de PICQUIGNY fonde l'Abbaye cistercienne du Gard, dans un site boisé et humide situé à trois kilomètres, à l'Ouest de Picquigny, sur le terroir de Crouy.

Les moines, protégés par les rois de France, bénéficièrent de nombreux privilèges et reçurent de nombreuses donations; mais ils souffrirent beaucoup des ravages de la Guerre de Cent Ans.

En 1516, l'Abbaye tomba en commendé. Elle compta au nombre de ses abbés commendataires, MAZARIN et l'abbé de TALLEYRAND-PÉRIGORD, aumônier de Louis XV.

Vendues comme bien national sous la Révolution, les constructions furent démolies. Au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, les bâtiments furent successivement occupés par des Trappistes (1816-1845), des religieux de l'Ordre du Cœur de Marie fondé à Amiens par le P. LIBERMANN, un orphelinat de jeunes garçons, des pensionnaires du Grand Séminaire d'Amiens et enfin des Chartreuses (1872-1906).

De la vaste église du XII<sup>ème</sup> siècle, il ne reste que des bases de colonnes. La Chapelle actuelle a été construite par les Trappistes au XIX<sup>ème</sup> siècle.

Quelques parties du cloître et une aile d'habitation remontent au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Quoique ruinées, elles présentent encore d'intéressants motifs de sculpture.

**PRIX D'ENTRÉE**

ADULTES . . . . . 2 FR.  
ENFANTS & GROUPES 1 FR.  
PARKING GRATUIT

TÉLÉPHONE 50 A PICQUIGNY

**- PIQUE-NIQUE AUTORISÉ -**

**PARC D'ATTRACTIONS**  
**ZOO**

**L'ABBAYE de GARD**  
**à 3 km de PICQUIGNY (SOMME)**

**OUVERT TOUS LES JOURS**

**A 15 KMS D'AMIENS**

**OUVERT**

**D'AVRIL** TOUS LES JOURS DE 10 HEURES A 19 HEURES  
**A**  
**OCTOBRE** DIMANCHES ET JOURS FÉRIÉS DE 10 HEURES A 19 HEURES

★

*Spécialité de Gaufres*  
*Lâtisserie - Souvenir*

**Document n°7:** Plaquette touristique du parc d'attractions - zoo de l'abbaye du Gard, s.d.  
Archives de la Somme, fonds diocésain déposé, DA 765.

**Document n°8:** Bâtiment principal de l'abbaye Notre-Dame-du-Gard (XVIII<sup>e</sup> siècle), maison mère des frères auxiliaires, s.d.

Archives de la Somme, Fonds diocésain déposé, DA 762.



C'est le fondateur des Frères Auxiliaires qui a pris, en 1967, l'initiative de la restauration de l'Abbaye du Gard.



LE FRÈRE PAUL DENTON (1887-1987)

**Si vous désirez organiser un séminaire professionnel ou une rencontre de plusieurs jours : congrès, session, colloque, etc...**

**Si vous voulez, seul ou en groupe ou en famille, venir passer un week-end, quelques jours pour vous reposer, vous détendre... Si vous voulez bénéficier de chambres d'hôtes...**

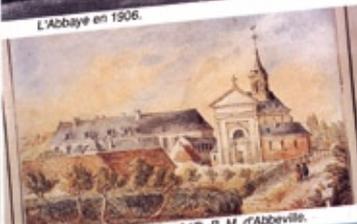
**Si vous cherchez une oasis de paix, de silence, pour prier, travailler, réfléchir, redécouvrir la nature...**

Prenez contact avec  
**"LE GARD-ACCUEIL"**  
(association régie par la loi du 1er juillet 1901)

Abbaye du Gard, Crouy-Saint-Pierre, 80310 Picquigny  
tél 22 51 40 50



L'Abbaye en 1906.



Peinture de MACRON (1847). B. M. d'Abbeville.

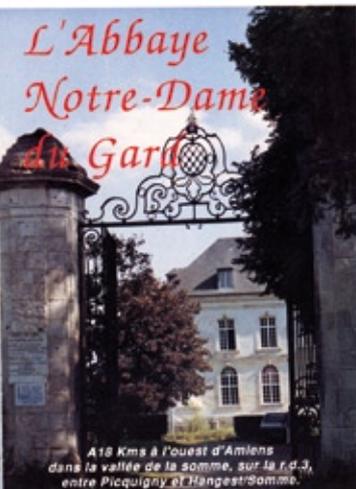


Oratoire de la communauté.

**FRERES AUXILIAIRES**  
Crouy-Saint-Pierre 80310 Picquigny  
tél : 22 51 40 50

**En Picardie**

*L'Abbaye  
Notre-Dame  
du Gard*



A 18 Kms à l'ouest d'Amiens dans la vallée de la Somme, sur la r.d.S. entre Picquigny et Hangest-Somme.

**UN HAUT-LIEU  
CHARGE D'HISTOIRE  
VOUS ATTEND  
ET VOUS ACCUEILLE**

**Document n°9:** Plaquette touristique pour « Le Gard - Accueil » des frères auxiliaires de l'abbaye Notre-Dame-du-Gard, s.d. Archives de la Somme, Fonds diocésain déposé, DA 762.

En 1967, l'ancien domaine du Gard est acheté par les Frères auxiliaires du Clergé. Ces derniers se lancent alors dans une longue restauration de l'ensemble des bâtiments. En 1971, la communauté obtient le prix du concours «Les chefs-d'œuvre en péril». Au fil des ans les religieux diversifient leurs activités en proposant des chambres d'hôtes, en accueillant des séminaires et centres aérés. Ne parvenant plus à se renouveler, la communauté décide de quitter le Gard et vend, en novembre 2001, l'ensemble du domaine à une société immobilière spécialisée dans la réhabilitation des bâtiments patrimoniaux.

Direction de l'Architecture

Exercice 1968  
Chapitre 56.36  
Dépense 68.004

Edifice EGLISE  
Département SOMME  
Localité ST-RIQUIER

*Vu au contrôle  
des travaux!* 15  
Date de remise mensuelle

4<sup>ème</sup> SITUATION DE TRAVAUX DE MAÇONNERIE (1<sup>ère</sup> tranche)

Marché N° 69.932 approuvé le 6.1.1969 de 177.188 F.

porté à - - - - - F. par avenant du - - - - -

Ordre de service n° 1 du 10.3.69 / Caution - - - - - du - - - - -

Délai d'exécution de 6 mois / Banque - - - - -

FACTURE N°  
304-1963

(1) 4<sup>ème</sup> situation des travaux de MAÇONNERIE

exécutés jusqu'au 31 JUILLET 1969 à l'édifice ci-dessus indiqué, par

l'entreprise H. CHEVALIER & Cie

demeurant à RUEIL-MALMAISON N° 6 xxx Av. de la République

Registre du Commerce de VERSAILLES N° 62 B 277

N° d'identification 551 92 063 0081 K

Compte courant N° 41 723 M tendant à la CAISSE NATIONALE

12, rue de Gramont - PARIS MARCHES DE L'ETAT  
88.953- Duriez - 112, Boulevard S-Germain - Paris

N° D'ORDRE	INDICATION DES OUVRAGES	QUANTITÉS	N° DE LA SÉRIE	PRIX UNITAIRES	SOMMES
					Prix net des travaux <u>36.453,95</u>
					fournitures et services: <u>36.943,55</u>
					Taxes exigibles 15% <u>6.433,05</u>
					(Incidence 17.647%)....: <u>6.519,45</u>
					PRIX GLOBAL T.T.C. ..N: <u>43.463,-</u>
					<u>42.884,-</u>
	Série M.H. Edition 1960				
	Remise en état des voûtes				
1	Pierre neuve de Richemond Nervures de voûtes	6.500	Add. 37	745,-	M.A.P.T. <u>4.842,50</u>
2	P.V. arcs extradossés en pierre dâreté 5.00	6.500	438/a 438/b	32,- 92,40 124.40	M.A.M.O. <u>808,60</u>
					.../...

(1) Un numérotage distinct (1, 2, 3, etc...) doit être fait pour chaque marché.

NOTA : Les situations sont établies si possible :

- 1o) à valeur marché;
- 2o) à valeur actualisation;
- 3o) à valeur exécution.

Document n°10: 4<sup>ème</sup> situation de travaux de maçonnerie exécutés par l'entreprise H. Chevallier et Cie sur l'église de Saint-Riquier, 1969. Archives de la Somme, 1402 W 252.

L'abbaye de Saint-Riquier, achetée puis aménagée par le Conseil général en 1972, devient un centre culturel, qui anime l'ouest du département grâce à son musée, ses expositions et son festival de musique depuis 1984.

# Thème n°5 : La fin des abbayes : disparition, reconversion.

## Suggestions pédagogiques

### IDENTIFIER LES DOCUMENTS

- Cahier de doléances
- Procès-verbal
- Plaquette touristique
- Carte postale

### REPÉRER

- L'évolution et la diversité des utilisations des abbayes.

### THÈMES A ABORDER

- Les doléances adressées au roi contre le pouvoir religieux.
- La vente des biens du clergé.
- La constitution civile du clergé.
- La reconversion des abbayes à des fins privées ou publiques.

## Étudier

- L'impact de la Révolution sur les abbayes et le personnel religieux.
- La conservation et la transmission du patrimoine religieux.

lieu du domicile  
qu'il a déclaré  
pour l'usage

S<sup>te</sup> Acheul  
(sur la muraille)

Abbaye  
de  
S<sup>te</sup> Jean B<sup>te</sup>

16 Avenue des Bouleaux 26

Abbaye de  
S<sup>te</sup> Martin  
aux Tumeaux

X	1 Jean Nicolas Lorcherat	65.	4 <sup>fév.</sup> 1748	Senne
	2 Joachin Jannin	74.	9.7 <sup>juin</sup> 1746	Paris
	3 Alexandre Jelu	60.		
	4 J <sup>poine</sup> Firmin Londe	55.	12.8 <sup>juin</sup> 1749	Amiens



**Abbatiale :** église d'une abbaye.

**Abbatiat :** charges et devoirs de l'abbé au sein de son abbaye.

**Abbaye :** monastère dirigé par un abbé ou une abbesse. Un monastère dirigé par un prieur n'est pas une abbaye. Il existe deux sortes d'abbayes, les abbayes monastiques, où vivent des moines bénédictins ou cisterciens, et les abbayes de chanoines (essentiellement prémontrés et augustins).

**Abbé :** supérieur d'une abbaye pourvu d'une autorité absolue sur tous les moines. Il assure également la gestion et l'administration des biens du monastère ainsi que la juridiction sur le domaine de l'abbaye.

**Bâtiment régulier :** ensemble des bâtiments d'une abbaye réservés aux religieux.

**Bénédictin :** moine appartenant à l'ordre fondé par saint Benoît de Nursie au VI<sup>e</sup> siècle. La règle bénédictine prône la vie communautaire dans le respect de l'autre, la crainte de dieu, la charité, la patience et l'amour. Les moines doivent obéissance et pratiquent le silence dans un cadre de vie réglé entre travail manuel et prière. Au cours des siècles, les bénédictins jouent un rôle important dans la vie économique, artistique et intellectuelle.

**Bulle :** document apostolique portant le sceau du pape.

**Célestin :** religieux appartenant à la congrégation bénédictine fondée par Pierre de Moronne (le pape célestin V), en Italie au XIII<sup>e</sup> siècle. Cette filiation bénédictine se distingue par la rigueur de sa règle prônant la stricte pauvreté et la rigueur des pénitences.

**Cellule :** petite chambre d'un religieux ou d'une religieuse.

**Chanoine :** deux catégories se distinguent :  
- les chanoines séculiers  
- les chanoines réguliers qui vivent dans une communauté religieuse recluse et pratiquent la pauvreté en renonçant à posséder des biens personnels.

**Chapitre :** à l'origine, le chapitre désigne la réunion pendant laquelle les moines lisent un chapitre de leur règle. Par la suite la communauté des chanoines composant le clergé d'une église s'est approprié ce terme (chapitre cathédral). Il désigne également l'assemblée de tous les religieux d'un monastère ou d'une abbaye qui doit se tenir quotidiennement (chapitre conventuel). La manifestation liturgique se poursuit par le chapitre des coupes ou cour de justice puis du recrutement de la communauté et de la gestion de ses biens. Les chapitres extraordinaires servent à élire l'abbé. Le chapitre général concerne l'administration d'un ordre ou d'une congrégation.

**Châsse :** reliquaire en forme de sarcophage au couvercle à deux pentes ou en forme d'église.

**Chasteté :** fait de s'abstenir des plaisirs charnels et de renoncer au mariage. Constitue l'un des trois vœux prononcés, avec l'obéissance et la pauvreté, lors de l'entrée dans les ordres.

**Cistercien :** religieux appartenant à l'ordre de Cîteaux fondé à la fin du XI<sup>e</sup> siècle par l'abbé Robert de Molesne. La création de cet ordre correspond à la volonté de revenir à l'observance stricte de la règle de saint Benoît en pratiquant l'isolement, la pauvreté et le travail manuel.

Les cisterciens portent des vêtements simples et consomment une nourriture pauvre. Leur subsistance est basée sur le travail manuel des moines aidés des convers qui assurent la permanence des travaux agricoles sur le domaine de l'abbaye et dans les granges installées sur les propriétés éloignées. L'enrichissement collectif favorisant la perte de l'idéal de pauvreté, les cisterciens finissent par vivre du travail de leurs tenanciers et font état de leur richesse par l'ornementation précieuse de leurs églises. Par la suite l'ordre connaît des difficultés qui donnent naissance à d'autres observances. Certains monastères prônant le retour à une vie plus austère acceptent la réforme de la Stricte Observance introduite à l'abbaye de la Trappe par l'abbé de Rancé.

**Clergé séculier :** ensemble de religieux qui vivent « dans le siècle » sans appartenir à aucun ordre ni congrégation.

**Clergé régulier :** ensemble des religieux qui appartiennent à un ordre et suivent une règle de vie.

**Cloître :** partie d'une abbaye formée de galeries, souvent couvertes, entourant une cour ou un jardin et généralement accolé à l'église. Il constitue le centre du monastère autour duquel s'organise toute la vie religieuse. Les bâtiments réguliers sont disposés tout autour du cloître qui les fait communiquer entre eux. Les moines s'y promènent et s'adonnent à la lecture des livres sacrés. Au centre du cloître se trouve le préau, généralement de forme carrée et planté d'arbres ou de plantes médicinales.

**Clôture :** partie de l'abbaye où les religieux vivent cloîtrés à l'écart du monde. Elle représente la retraite effectuée au désert par les premiers moines d'orient. Elle préserve les âmes des religieux contre le monde extérieur et a pour but d'assurer la chasteté parfaite.

**Commende :** administration d'un bien par une autre personne que le possesseur légitime. A l'origine la commende est utilisée lorsque le propriétaire est momentanément absent. Les rois carolingiens vont l'utiliser pour remercier les vassaux de leurs loyaux services. Cette pratique tend à disparaître puis reprend au XIV<sup>e</sup> siècle, lorsque les papes y ont recourt pour se garantir des partisans. Le concordat de Bologne de 1516 permet au roi de France de nommer des abbés commendataires dans les établissements monastiques. Désormais les abbayes perdent leur indépendance et passent

aux mains des séculiers. La commende est tantôt un fléau lorsque l'abbé commendataire dilapide tous les biens de l'abbaye et parfois une protection assurée contre la convoitise des princes.

**Convers :** religieux ignorant le latin et employé aux services domestiques d'une abbaye. Il est chargé des travaux matériels et soumis aux obligations monastiques tels l'office divin, l'obéissance et la chasteté.

**Couvent :** maison où les religieux vivent en communauté. Ce mot n'est pas employé pour les moines et les chanoines qui vivent dans des monastères, il s'applique aux ordres mendiants. Le couvent est un abri, un lieu de prière et de spiritualité pour tous.

**Cure :** administration d'une paroisse.

**Guerres de religion :** conflits qui opposent catholiques et protestants entre 1562 et 1598.

**Guerre de trente ans :** conflit religieux et politique qui ravage l'Europe entre 1618 et 1648 et oppose protestants et catholiques.

**Logis abbatial :** résidence particulière de l'abbé ou l'abbesse au sein d'une abbaye.

**Mense :** partie des biens fonciers d'une abbaye affectée à l'usage de l'abbé et des moines.

**Monastère :** ensemble des bâtiments dans lesquels vivent des moines. Un monastère dirigé par un abbé ou une abbesse prend le titre d'abbaye alors que dirigé par un prieur il garde le terme de monastère ou de prieuré.

**Moine :** membre d'un ordre religieux qui vit en communauté. Il prononce des vœux solennels (obéissance, pauvreté et chasteté), est soumis à la clôture et renonce au monde et à tous ses biens.

**Moine profès :** le moine profès est celui qui a prononcé ses vœux dans un ordre religieux. Il a désormais accès au chœur de l'église.

**Novice :** celui qui souhaite entrer dans la vie religieuse passe par une période de noviciat pendant laquelle il étudie la règle de la communauté. Les novices sont soumis aux mêmes obligations que les profès : prière commune et messe. Leur engagement définitif aura lieu à la fin de cette période.

**Obéissance :** constitue l'un des trois vœux

solennels. L'obéissance est liée à l'obligation de vivre en communauté, elle conforte le groupe. Elle comporte également une notion spirituelle en renonçant à soi-même pour être plus proche de Dieu.

**Ordre religieux :** groupement de religieux soumis à une même règle de vie.

**Pauvreté :** constitue l'un des trois voeux solennels avec l'obéissance et la chasteté. La pauvreté individuelle est une des bases de la vie religieuse car la richesse est contraire à la vie spirituelle. La pauvreté collective est adoptée chez certains ordres tels les ordres mendiants.

**Prémontré :** chanoine réguliers appartenant à l'ordre fondé au XII<sup>e</sup> siècle à Prémontré (Aisne). Le fondateur, Norbert de Xanten, choisit la règle de saint Augustin et édicte des prescriptions rigoureuses sur la pauvreté, le travail manuel et

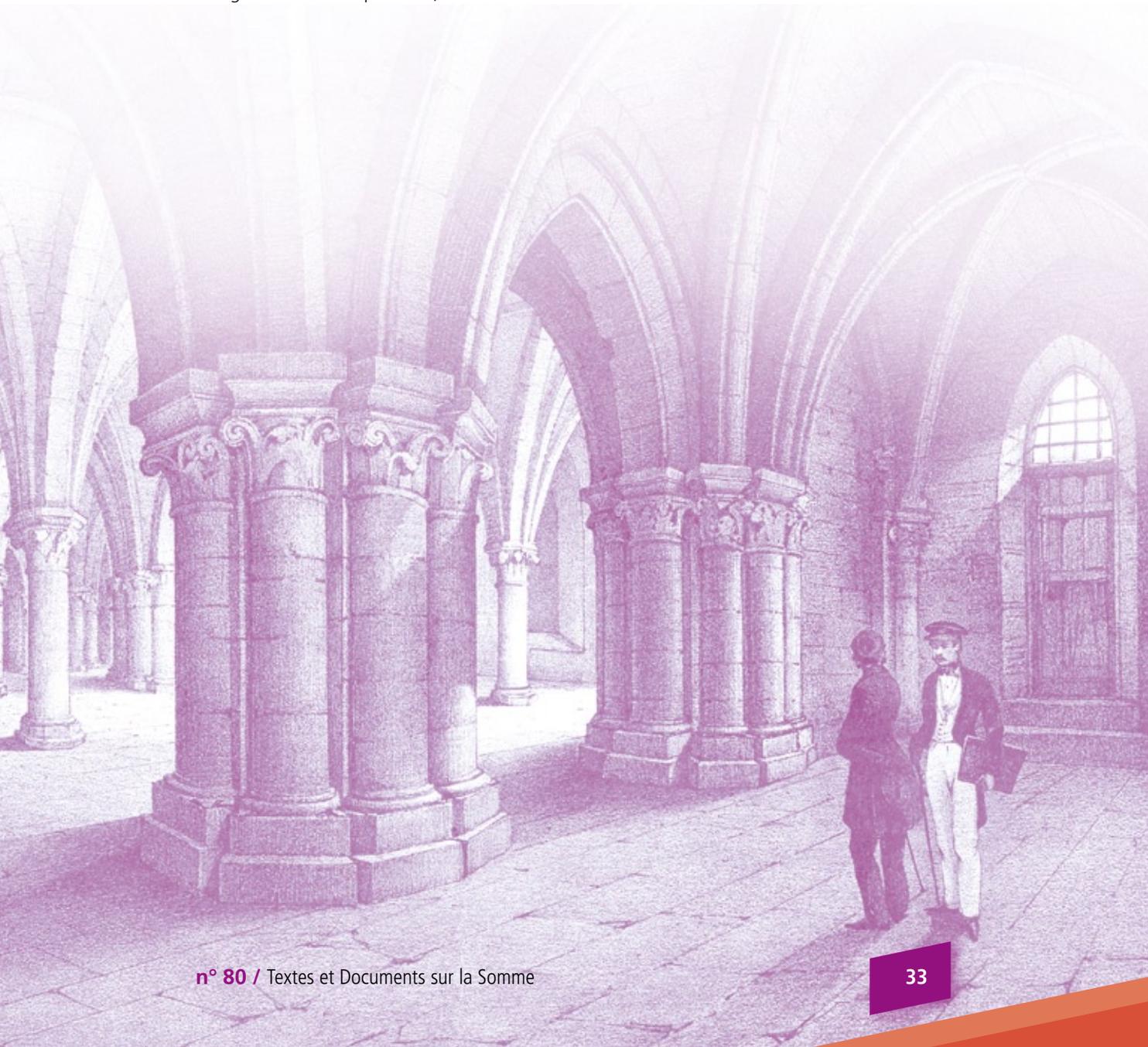
intellectuel, le jeûne, l'abstinence et la clôture.

**Prieur :** le prieur désigne le second personnage d'une abbaye après l'abbé. Il est son assistant et supplée à certaines de ses fonctions lors de ses absences. Il préside parfois les repas au réfectoire. Le prieur est souvent le supérieur d'un monastère qui dépend d'une abbaye et qui prend alors le nom de prieuré.

**Règle :** statuts d'un ordre religieux et ensemble des principes qui réglemente la vie de ses membres.

**Relique :** ce qui reste du corps d'un martyr ou d'un saint.

**Vœux :** engagement dans l'état religieux rangeant celui qui les prononce parmi les réguliers. Il existe trois voeux principaux : la pauvreté, l'obéissance et la chasteté.





## Bibliographie

BECQUET (Dom Jean), « Abbayes et prieurés de l'ancienne France. Tome 16, province ecclésiastique de Reims, diocèse actuel d'Amiens », *Revue Mabillon*, 1981, 223 p.

CHARPENTIER (Florence), Daugy (Xavier), *Sur le chemin des abbayes de Picardie, histoire des abbayes picardes des origines à nos jours*, Amiens, Encreage, 2008, 286 p.

ANDRÉ (Aurélien), CHARPENTIER (Florence), DAUGY (Xavier), FRANQUE (Elise), *Tonsures et robes de bure. 1 500 ans d'histoire des abbayes dans la Somme*, catalogue d'exposition, Archives de la Somme, 2008, 16 p.

Création : [www.tri-angles.com](http://www.tri-angles.com)

Responsable de la publication : Olivier de Solan, directeur des Archives départementales de la Somme.

Crédit photographique : Stéphanie Rannou, Archives départementales de la Somme.

Numérisation des images : Stéphane Crépin, Archives départementales de la Somme.



## Une autre façon d'aborder l'histoire Le service éducatif des Archives départementales de la Somme

### > Visitez le bâtiment des Archives

ancien couvent des Visitandines

### > Participez à un atelier

(sigillographie, héraldique, Cathédrale d'Amiens, filiation, l'âge industriel  
les cahiers de doléances, la Première Guerre mondiale, les paysages...)

### > Accueillez les archives

dans votre établissement en empruntant gratuitement une de nos expositions  
(1918 : se souvenir et reconstruire, la tourbe dans la Somme...)

### > Recevez

Textes et documents sur la Somme ou enrichissez votre collection  
avec les derniers numéros parus :

n° 65: Entre Restauration et Révolution

n° 66: Dans la Somme autour de la tourbe

n° 67: De la IV<sup>e</sup> à la V<sup>e</sup> République

n° 68: La ville réinventée

n° 69: L'extrême droite, 1880-1965

n° 70: L'extrême gauche, 1880-1968

n° 71: L'administration préfectorale dans la Somme, 1800-2000

n° 72: La part des femmes dans la Somme, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

n° 73: Picardie du littoral : un espace incertain, 1450-1850

n° 74: La Guerre d'Algérie, 1954-1962

n° 75: La Nièvre, vallée Saint Frères, 1857-1936

n° 76: L'épopée de l'aviation, de Caudron à Potez, 1908-1936

n° 77: L'agriculture en pays de Somme, du XVIII<sup>e</sup> siècle aux années soixante

n° 78: Prisons en Somme, du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours

n° 79: Traces et mémoires de la Seconde Guerre mondiale

### Écrivez-nous ou contactez-nous

61, rue Saint-Fuscien 80000 Amiens

Téléphone : 03 60 03 49 50. Télécopie : 03 60 03 49 59. Mail : [archives@somme.fr](mailto:archives@somme.fr)

[http://www.somme.fr/loisirs\\_culture//archives\\_et\\_genealogie](http://www.somme.fr/loisirs_culture//archives_et_genealogie)

Contacts : Elise Cassel, Cécile Deguehegny, Jean-François Grouset



*Un département,  
des énergies partagées*

